

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET :

Don de 14 000 € fait à la commune par l'association Rugby - Club du Plateau

Séance du 13 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le treize novembre à vingt heures cinq minutes, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le six novembre deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 27

Membres présents : 21

MM. ARGENTI Bernard, BOURGEOIS Didier, CHAPUIS Gérard, CHARVOLIN Roch, FERRARI Jean, HARNAL Sébastien, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RABUT Jacques, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier,

Mmes BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie, TREUVELOT Catherine,

Membres absents excusés : 2

MM. BLEIN Jean (représenté par M CHAPUIS Gérard), RENAUD Jean-Xavier (représenté par M CHARVOLIN Roch),

Membres absents : 4

MM. ZANI Guy,

Mmes BARDON Fabienne, CHENET Valérie, ROTARU Maria.

Secrétaire de séance : Mme ROSIER Nicole.

Soit : 21 présents, 2 pouvoirs.

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée que, par courrier en date du 25 septembre 2018, l'association Rugby Club du Plateau fait part à la commune de sa décision de dissoudre le club.

Dans la perspective de sa dissolution, l'association propose à la commune un don de 14 000 €, avec l'engagement par la commune de financer la construction d'une structure type city-stade. Monsieur le Maire précise que ce type de projet, d'un coût estimé à 30 000 € HT, est subventionné.

Conformément à l'avis favorable de la commission Urbanisme du 11 octobre 2018, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'accepter ce don de 14 000 €,
- d'acter que cette somme de 14 000 € sera utilisée pour la construction d'une structure type city-stade.

Monsieur le Maire ajoute qu'une réflexion sera menée pour déterminer rapidement le lieu d'implantation du city-stade.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ACCEPTE le don de 14 000 € fait à la commune par l'association Rugby-club du Plateau, dans la perspective de la dissolution de ladite association.**
- **ACTE que cette somme sera utilisée pour la construction d'une structure type city-stade.**
- **REMERCIE très sincèrement l'association d'avoir pensé à la commune pour ce projet.**
- **DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.**

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Bernard ARGENTI.